

SEMAINE DE VÉLO DANS LA RÉGION DE LÉVIS GROUPE 2 : du 22 au 29 juin 2022

Le même forfait est offert à deux reprises soit du 11 au 18 juin (Groupe 1) et du 22 au 29 juin (Groupe 2). **Les participants peuvent s'inscrire à l'un ou à l'autre de ces groupes, mais non aux deux.**

Des circuits quotidiens, choisis en fonction du panorama, des lieux d'intérêts, de l'achalandage, de la sécurité des cyclistes et de la variété des parcours seront proposés. Les circuits varieront entre 40 à 90 km/jour et seront parfois plats, parfois vallonnés, plusieurs sur pistes cyclables, d'autres sur routes. Chaque jour, trois circuits de longueur différente seront proposés. Les détails des circuits incluant les dénivelés seront fournis un mois avant le départ. Les participants se regrouperont selon leurs forces et le kilométrage des circuits, par groupe d'environ 6 cyclistes.

Les participants seront logés dans les résidences du *Cégep de Lévis-Lauzon* dans des appartements meublés de trois ou quatre chambres à lit simple. Chaque personne a une chambre privée. Voir la liste de ce qui est fourni et non fourni.

Le Cégep exige une preuve vaccinale (deux doses depuis au moins 14 jours) pour l'admission dans ses locaux. Les participants devront porter un masque lors des déplacements dans les corridors de l'immeuble et les escaliers.

Un souper optionnel pourrait être organisé dépendamment des règles sanitaires en vigueur au moment du séjour. Une visite touristique, des services de massothérapie seront peut-être également offerts. La réunion de groupe du premier soir aura probablement lieu de façon virtuelle ou en plein air.

COÛT : 190\$ par personne, taxes incluses. Les participants désireux de retarder leur date de départ pourront le faire moyennant un montant supplémentaire de 25\$ par nuit.

INSCRIPTION ET RÉSERVATION

Chaque participant doit :

- Étape 1 S'inscrire à l'activité auprès de *Retraite en Action* et payer les frais de 30\$. Nous essaierons d'avoir un mécanicien de vélo sur place. Si c'est le cas, un montant de 4\$ par personne sera ajouté aux frais d'administration. **Les frais d'administration de 30\$ sont non remboursables à moins que l'activité soit annulée pour des raisons sanitaires.**
- Étape 2 Décider avec qui il désire partager l'appartement et désigner un « responsable d'appartement » pour le groupe. **Le responsable d'appartement devra :**
- a) informer l'organisateur du nom des colocataires de l'appartement
 - b) au nom de ses colocataires, réserver l'appartement auprès de la personne responsable du *Cégep de Lévis-Lauzon* et **s'acquitter des frais d'hébergement.**

Les informations nécessaires à la réservation de l'appartement et du paiement seront fournies une fois les inscriptions terminées auprès de REA.

INFORMATION : Denis Roy à dgroy.sec@gmail.com

L'organisateur reçoit un avantage. Celui-ci n'est pas payé par REA. Les détails seront remis aux participants sur demande.